

Session plénière du 16 février 2026

Le Conseil départemental de la Nièvre s'est réuni ce lundi 16 février pour débattre des orientations budgétaires 2026 dans un contexte international instable et marqué par de fortes contraintes sur les finances publiques.

Comme l'a rappelé le Président du Conseil départemental, Fabien Bazin, « nous ne pouvons ni tout promettre, ni renoncer à agir. Notre cap reste la responsabilité et l'investissement ».

Cette année encore, près de 2 milliards d'euros d'efforts supplémentaires sont demandés aux collectivités territoriales au niveau national, tandis qu'une part croissante des dépenses de solidarité transférées aux départements demeure insuffisamment compensée.

Face à cette situation, le Conseil départemental poursuit une gestion sérieuse, prudente et responsable. En 2023, 2,2 millions d'euros d'économies ont été réalisés. En 2025, plus de 12 millions d'euros d'efforts ont été absorbés sans sacrifier les politiques essentielles. L'épargne brute progresse à 7,3 % (contre 5,7 % l'an passé) et la dette a diminué de 11 millions d'euros depuis 2021.

Pour 2026, les dépenses de fonctionnement s'établiront autour de 305 millions d'euros. L'investissement sera maintenu à plus de 32 millions d'euros et le recours à l'emprunt limité à 13 millions d'euros. **Ce choix traduit une volonté claire : préserver les solidarités et préparer l'avenir.**

Dans le même temps, le Département continuera d'aller chercher, partout où cela est possible, des financements complémentaires. Grâce aux partenariats avec l'État et l'ARS, plus de 2,5 millions d'euros supplémentaires ont déjà été mobilisés. **Cette méthode — tenir les comptes, investir et rechercher activement des cofinancements — restera la marque de fabrique de la collectivité.**

Car derrière les équilibres financiers, il y a les femmes et les hommes qui font vivre le service public. Le Département, ce sont près de 1 700 agents mobilisés chaque jour. Ce sont aussi 1 288 sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, engagés pour la sécurité des Nivernais.

Ces derniers jours encore, alors que 40 routes départementales ont été touchées par les inondations, agents des routes et pompiers ont été pleinement mobilisés. Le Conseil départemental tient à saluer leur engagement exemplaire.

Malgré les contraintes, le cap reste clair : investir pour l'avenir de la Nièvre. En 2026, plusieurs projets structurants se concrétiseront : la Cité de l'Enfance, la Cité des Présents – François Mitterrand, l'inauguration de la RN7 en 2x2 voies, ou encore les nouveaux usages rendus possibles par le déploiement de la fibre, qui permet aujourd'hui de raccorder 98 % des Nivernais.

Pour répondre aux besoins des agriculteurs (modernisation des exploitations...), le Département amplifie son soutien à l'agriculture en augmentant sa participation de 1,7 millions d'euros afin d'atteindre à 4,5 millions d'euros sur la période 2022-2027, soit cinq fois plus que lors de la programmation précédente.

Dans le même esprit, le Président du Conseil départemental a demandé aux responsables des collèges de ne pas utiliser les produits issus du Mercosur dans les cantines. Les communes, la Région ainsi que les établissements médico-sociaux ont été également saisis afin de les inciter à en faire de même. Cette décision s'inscrit pleinement dans l'engagement de la collectivité en faveur des circuits courts, des épiceries citoyennes, de la restauration collective.

Enfin, au-delà des chiffres, le Président a rappelé que « les budgets ne font pas tout ». L'action publique se construit dans le dialogue et l'engagement citoyen. Le débat « Être femme dans la Nièvre », qui a réuni plus de 300 participants en est la dernière illustration. Des propositions ont été formulées et un travail est désormais engagé pour que de premières mesures soient prises dès la rentrée scolaire.

“ **« Dans un contexte exigeant, le Conseil départemental affirme sa volonté de rester un repère et un bouclier pour les Nivernaises et les Nivernais. Responsabilité, solidarité, écoute et investissement demeurent les piliers de l'action départementale. »**

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre

